

LE TANNEUR

PLAN DE RESTRUCTURATION ET DE DEVELOPPEMENT

MISE A DISPOSITION DU RAPPORT DE L'EXPERT INDEPENDANT ETABLI DANS LE CADRE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE

- **Mise à disposition du rapport relatif à l'équité de l'Augmentation de Capital Réservée**
- **Information concernant la date de mise à disposition du rapport financier semestriel**

Paris, le 12 septembre 2017,

Dans le cadre du Plan de recapitalisation et de développement annoncé le 2 août 2017 (l'"**Opération**")¹, le cabinet Associés en Finance est intervenu en qualité d'expert indépendant avec pour mission de rendre un avis sur le caractère équitable des termes et conditions (i) de l'augmentation de capital réservée à la société Tolomei Participations ("**Tolomei**") (l'"**Augmentation de Capital Réservée**") et (ii) de l'offre publique d'achat simplifiée subséquente qui sera déposée par Tolomei (l'"**OPAS**").

Dans le cadre de cette mission, le cabinet Associés en Finance a finalisé son rapport concernant l'Augmentation de Capital Réservée.

Ce rapport est mis à disposition sur le site internet de Le Tanneur & Cie (la "**Société**") à l'adresse suivante : <http://www.letanneuretcie.com/pageLibre0001088c.aspx#> en amont de l'assemblée générale mixte de la Société convoquée le 27 septembre 2017. Il sera complété par une attestation d'équité relative au prix de l'OPAS qui sera incluse dans la note d'information en réponse de la Société relative à l'OPAS.

Les conclusions du rapport du cabinet Associés en Finance sont les suivantes :

"Le prix de l'Augmentation de Capital Réservée de 2,5€ présente des primes significatives par rapport aux derniers cours cotés avant l'annonce de l'Opération et par rapport aux valorisations effectuées par Associés en Finance. La prise en compte de l'Augmentation de Capital Réservée dans la modélisation, qui réduit fortement l'endettement de la Société et améliore la liquidité du titre, extériorise un effet "relatif" sur la valeur pour l'actionnaire de Le Tanneur.

Les termes et conditions de l'Augmentation de Capital Réservée à Tolomei sont donc équitables vis-à-vis des actionnaires de Le Tanneur".

Le rapport du cabinet Associés en Finance fait partie intégrante du prospectus relatif à l'Augmentation de Capital Réservée qui sera diffusé dès l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers.

Par ailleurs, le rapport financier semestriel portant sur le semestre clos le 30 juin 2017, qui sera établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et 222-6 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, sera publié au plus tard le 19 septembre 2017. Il sera consultable sur le site internet de la Société (<http://www.letanneuretcie.com/>).

A propos de Le Tanneur & Cie

Le groupe maroquinier Le Tanneur & Cie, fort de son savoir-faire centenaire, est un acteur incontournable du secteur de la maroquinerie française avec 551 salariés et 53,8 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le groupe crée, fabrique et distribue deux marques : LE TANNEUR et SOCO. Malgré

¹ http://www.worldreginfo.com/wdoc.aspx?file=Le_Tanneur_et_Compagnie/2/B25A5DB0-09A8-4F89-B006-537292DD3FE3/373834_lion_announcement_signing_of_investment_agreement_vf.pdf

leurs styles très distincts, ces deux marques partagent sans conteste un énorme point commun : leur extraordinaire longévité. Le Tanneur & Cie est également un acteur majeur dans la fabrication pour des maisons de luxe françaises. Depuis 2000, Le Tanneur & Cie est coté en bourse sur Euronext Paris Compartiment C.

Contacts

Le Tanneur & Cie:

Jean Clenet

Directeur Général

+33 1 44 72 40 00

j.clenet@letanneuretcie.com